

## **Présentation du service régional de l'Alimentation ACAL**

**Le Service Régional de l'Alimentation « SRAL »** porte, pilote et coordonne au niveau régional le programme de sécurité et de qualité sanitaires de l'alimentation, du champ à l'assiette. Ce programme est mis en œuvre par les directions départementales en charge de la protection des populations (DDCsPP) pour les animaux et les denrées d'origine animales et par le SRAL pour la protection des végétaux et la déclinaison des politiques incitatives.

**Le SRAL Alsace, Champagne -Ardenne et Lorraine** attribue les moyens humains et financiers des dix directions départementales en charge de la protection des populations "DDecPP" de la région (DDCSPP08, DDCSPP10, DDCSPP51, DDCSPP52, DDPP54, DDCSPP55, DDPP57, DDPP67, DDCSPP68, DDCSPP88), et de son propre service en qualité de responsable délégué du budget opérationnel de programme 206 « qualité et sécurité sanitaires de l'alimentation » et coordonne la programmation des inspections des politiques régaliennes des DDecPP.

Il assure les missions de contrôle de la sécurité sanitaire des végétaux et produits végétaux et anime les politiques publiques incitatives de réduction de l'usage des produits phytopharmaceutiques et d'amélioration de l'offre alimentaire.

Le service comprend plus d'une cinquantaine d'agents actuellement répartis sur 5 sites (Chalons en Champagne et Reims 51, Pouange 10, les antennes de Reims et St Pouange ayant vocation à fermer, Metz 57, Strasbourg 67).

Il est actuellement composé de 5 pôles : le pôle « Coordination des contrôles » multisite et principalement basé à Strasbourg, 3 pôles « Inspections Mutualisées secteur végétal » basés à Metz, Reims et Strasbourg, le pôle santé des forêts au niveau de l'interrégion Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine et Bourgogne Franche-Comté basé à Metz, auxquels s'ajoutent des chefs de projet, rattachés directement au chef de service, et réalisant la déclinaison régionale des plans nationaux « le plan Ecophyto réduire et améliorer l'utilisation des phytos » et « le plan national pour l'alimentation » situés sur chaque site.

### **Pôle "Coordination des contrôles"**

Il est multisite et le chef de pôle est basé à Strasbourg. Il répartit les moyens humains et budgétaires selon les besoins des onze unités opérationnelles (DDecPP, SRAL). Il organise le dialogue de gestion avec la direction générale de l'alimentation, responsable du programme 206. Il est chargé de la coordination régionale des inspections dans le domaine de la santé et de la protection animale, ainsi que la sécurité sanitaire des aliments des DDecPP. Il suit la programmation des onze unités opérationnelles, et coordonne la gestion des affectations opérationnelles.

Pour ce faire, il s'appuie sur :

- les coordinateurs en santé et protection animales et sécurité sanitaire des aliments, en charge du déploiement des plans de surveillance et des plans de contrôle et du contrôle de second niveau des délégataires ;
- le coordinateur régional des plans d'intervention sanitaire d'urgence (PISU), dans le domaine animal et végétal ;
- les deux chargés de missions régionales animation qualité (CRAQ), qui s'assurent de la mise

en œuvre du management par la qualité à travers la démarche par processus des onze unités opérationnelles ;

- les deux coordinateurs des systèmes d'information régionaux (COSIR), qui s'assurent de la maîtrise et de la bonne utilisation des informations opérationnelles et décisionnelles nécessaires à leur bon fonctionnement et au pilotage de leurs actions en étant référent des aspects « métier » des systèmes d'information de la DGAL ;
- des inspecteurs pour les inspections mutualisées dans le domaine de la santé protection animale pour les dix DDecPPs.

Le pôle assure la mise en place et le suivi de la gouvernance sanitaire régionale au sein du conseil régional d'orientation de la politique sanitaire animale et végétale en relation avec les organismes à vocation sanitaire et les organismes vétérinaires à vocation technique, animal et végétal.

Il établit des protocoles inter-administratifs avec les autres directions régionales.

### **Les trois Pôles "Inspections Mutualisées secteur végétal"**

Basés sur chaque site, ils organisent les inspections dans les domaines des intrants et matières fertilisantes et support de culture, du paquet hygiène, et délivrent les certificats export, les autorisations de marquage NIMP15, l'agrément des distributeurs et applicateurs des produits phytosanitaires et le passeport phytosanitaire européen dans le respect de la démarche qualité. Ils organisent la surveillance du territoire avec leur délégataire régional et assurent sa supervision. Ils gèrent des foyers de maladies déclarées (la Sharka sur les arbres fruitiers avec noyaux ou le Capricorne asiatique des feuillus) et mettent en place les plans d'intervention sanitaire d'urgence dans le domaine végétal (nématode du pin et capricorne asiatique).

Ils travaillent en étroite collaboration avec leurs délégataires, les Fédérations Régionales de Défense contre les Organismes Nuisibles, syndicats professionnels agricoles et reconnus organismes à vocation sanitaire végétal jusqu'en 2019.

La plupart des missions sont réalisées dans le cadre d'inspections mutualisées au niveau régional pour le compte des préfets de départements.

### **Le pôle santé des forêts au niveau de l'interrégion Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine et Bourgogne Franche-Comté**

Le pôle de la santé des forêts, basé à Metz, assure la double mission de surveillance sanitaire et de diagnostic et de conseil dans le domaine sanitaire à l'intention des propriétaires et des gestionnaires forestiers. Pour ce faire, il anime un réseau d'une soixantaine de correspondants-observateurs au niveau de la région Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine et Bourgogne Franche-Comté, appartenant aux différentes administrations et organismes forestiers.

Il sera composé à terme d'un chef de pôle et 5 techniciens dont deux basés à Dijon.

### **Les trois chefs de projet ECOPHYTO**

Basés sur chaque site, ils sont chargés de l'animation du plan ECOPHYTO, qui vise à réduire et diminuer l'utilisation des produits phytosanitaires à tous les niveaux. En lien avec les animateurs Ecophyto de la chambre régionale d'agriculture, ils assurent l'organisation des comités de pilotage sur cette thématique, réalisent une supervision des réseaux de surveillance biologique du territoire et du bulletin de la santé du végétal, et participent au suivi des réseaux de fermes DEPHY, DEPHY expé et du développement de la formation CERTIPHYTO. Ils contribuent à la diffusion des bonnes pratiques culturales et des systèmes de culture innovants en relation avec le plan agro-écologique.

### **Les trois chefs de projet de l'offre alimentaire**

Basés sur chaque site, ils sont chargés de la déclinaison régionale de la politique nationale de l'alimentation dont l'objectif est de garantir une alimentation saine, suffisante et accessible par tous, une alimentation de qualité, respectueuse de l'environnement selon 4 axes prioritaires : l'éducation alimentaire de la jeunesse, la justice territoriale, l'ancrage territorial et la lutte contre le gaspillage alimentaire.

### **Le responsable qualité local**

Il anime le management de la qualité à travers la démarche par processus et est basé sur le site de Strasbourg, appuyé par des correspondants locaux sur les autres sites.